

LA SOUVERAINETÉ SELON DE GAULLE

- Travail en groupe et travail individuel (≈ 90 mn) -

Objectifs :

- comprendre la notion de souveraineté dans la pensée gaullienne et ses manifestations dans la politique du Général lors des débuts de la V^{ème} République. ;
- construire une argumentation à l'oral et à l'écrit.

Compétences travaillées

- ° Comprendre des documents :
 - j'extrais, j'exploite et je classe des informations ;
 - je confronte des documents ;
- ° Pratiquer différents langages : je construis une argumentation et peux en rendre compte à l'oral et à l'écrit.

Constitution des groupes : vous pouvez choisir de travailler à deux, à trois ou à quatre.

Consignes :

ÉTAPE N°1 : ORGANISER SES IDÉES À L'ÉCRIT. (🕒 25-30 mn)

a) Réalisez une "affiche" sur la souveraineté sous la présidence du général de Gaulle (1958-1969). Pour cela, suivez les étapes suivantes.

- 1) Prenez connaissance attentivement des documents ci-joints.
- 2) A l'aide des documents et de vos connaissances, associez un maximum d'hexagones mis à votre disposition sur une ou deux feuilles A3 réunies.
- 3) Une fois vos choix réalisés, collez les hexagones associés entre eux précédemment, donnez un titre à votre réalisation, ainsi que des sous-titres à ses différentes parties pour montrer la structuration de vos idées. Puis, faites des flèches pour montrer l'organisation de vos idées.
- 4) Facultatif : Ajoutez des hexagones pour enrichir votre production avec vos connaissances personnelles. Pour cela, des hexagones vierges sont mis à votre disposition.

NB : Toutes vos productions seront acceptées à partir du moment où vous serez en mesure de justifier vos choix.

ÉTAPE N°2 : PRÉSENTER L'AFFICHE À L'ORAL. (🕒 20-30 mn)

b) Présentez votre affiche en 180 secondes aux autres groupes, en veillant à vous répartir équitablement la parole.

ÉTAPE N°3 : FAIRE UN COMPTE-RENDU DES PRÉSENTATIONS À L'ÉCRIT. (🕒 20-30 mn)

c) Seul(e), faites le bilan de votre intervention (Suis-je satisfait de ma prestation ? Pourquoi ? Et de celle des autres membres de mon groupe ? Pourquoi ?).

d) Question de synthèse : Seul(e), rédigez un résumé structuré et détaillé sur la souveraineté sous la présidence du général de Gaulle (1958-1969).

Document 1

« Nous avons choisi l'indépendance. Dans le domaine politique, il s'agit que, sans renier notre amitié américaine, nous nous comportions en Européens que nous sommes. (...) C'est bien ce que nous faisons en nous réconciliant avec l'Allemagne. Nous apportons aussi notre concours au développement de bon nombre d'Etats africains (...).

Au point de vue de la sécurité, notre indépendance exige, à l'ère atomique où nous sommes, que nous ayons les moyens voulus par dissuader, nous-mêmes, un éventuel agresseur.

Dans l'ordre économique, pour sauvegarder notre indépendance, nous devons soutenir coûte que coûte la concurrence dans les secteurs de pointe. Nous organisons un marché commun avec l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, la Hollande et le Luxembourg. Nous perçons le Mont-Blanc avec les Italiens. Nous nous unissons à l'Angleterre pour construire le premier avion supersonique du monde. »

Extrait de l'allocution radiodiffusée et télévisée du général de Gaulle, prononcée au palais de l'Élysée, le 27 avril 1965.

Document 2

« Il faut que la défense de la France soit française. (...) Un pays comme la France, s'il lui arrive de faire la guerre, il faut que ce soit sa guerre. Il faut que son effort soit son effort. S'il en était autrement, notre pays serait en contradiction avec tout ce qu'il est depuis ses origines. (...) Naturellement, il faut que la défense française soit, le cas échéant, conjuguée avec la défense d'autres pays. Cela est dans la nature des choses. Mais il est indispensable qu'elle nous soit propre, que la France se défende par elle-même, pour elle-même et à sa façon. (...)

Le système qu'on a pu appeler d'"intégration", et qui a été inauguré et même, dans une certaine mesure, pratiqué après les grands malheurs que nous avons traversés, alors qu'on pouvait croire que le monde libre était placé devant une menace imminente et illimitée et que nous n'avions pas encore, peut-être, recouvré notre personnalité nationale, ce système de l'intégration a vécu. (...)

La conception d'une défense de la France et de la Communauté*, qui soit une défense française, cette conception-là doit être à la base de la philosophie de vos centres et de vos écoles. (...) »

Charles de Gaulle, *Discours et messages*, Tome 3 « Avec le renouveau. 1958-1962 », Allocution prononcée à l'Ecole militaire le 3 novembre 1959, Paris, Plon, 1970, pp 125-129.

* Communauté : Empire colonial français.

Document 3

- 1 Eisenhower, président des États-Unis
- 2 De Gaulle, président de la République française
- 3 Khrouchtchev, secrétaire général du parti communiste de l'URSS
- 4 Explosion de la première bombe atomique française, dans le Sahara algérien, le 13 février 1960



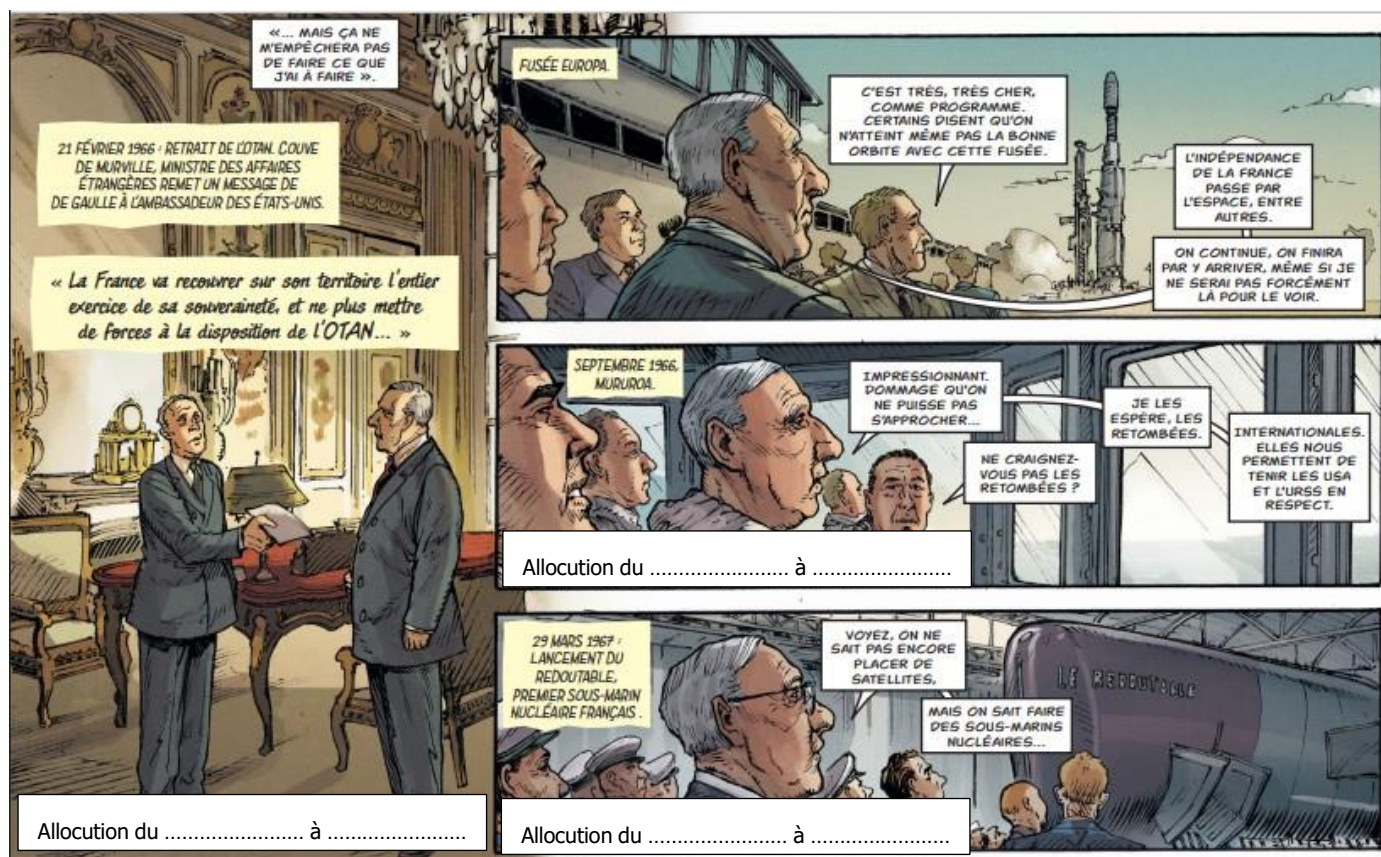
LE MIRACLE ATOMIQUE
« Auparavant, on m'ignorait. Maintenant... »

Algemeen Handelsblad, Amsterdam

Fritz Behrendt, « Le miracle atomique », *Algemeen Handelsblad* (journal néerlandais), 1960.

Source : <http://www.cvce.eu>.

Document 4



Mathieu Gabella, Christophe Regnault, Michael Malatini, Frédérique Neau-Dufour, *De Gaulle*, Tome 3, Glénat-Favard, 2020, p. 36.

Document 5

« (...) Or je constate que la Polynésie française a entamé avec vigueur, avec confiance, son développement. (...) »

Eh bien ! je constate qu'au point de vue de l'activité économique, au point de vue des communications maritimes et aériennes dans le monde, au point de vue de la formation de la jeunesse magnifique et si nombreuse de ce pays (...) dans tous ces domaines, le développement est en marche.

Sans doute, le Centre d'essais du Pacifique contribue à cet essor et c'est tout naturel. Et puisque j'en parle, je tiens à dire à la Polynésie française combien la France apprécie le service qu'elle lui rend en étant le siège de cette organisation qui doit assurer la paix à notre ensemble français. (...)

Enfin, cette réussite matérielle et humaine que nous sommes en train d'accomplir ici, voyez quelle importance elle va donner à la Polynésie française comme foyer de rayonnement français à travers tout le Pacifique. (...) »

Charles de Gaulle, *Discours et messages*, Tome 5 « Vers le terme. 1966-1969 », Allocution prononcée à Papeete (capitale de la Polynésie française située sur l'île de Tahiti) le 7 septembre 1966, Paris, Plon, 1970, pp 80-82.

« (...) Ce territoire était isolé, lointain, dans un océan à peine parcouru ; et le voilà qui, tout à coup, apparaît comme un centre de communications pacifiques essentielles ; le voilà qui apparaît en outre, à cause de sa situation, à cause de son caractère, comme rendant à notre ensemble français le grand service d'être le siège des expériences qui doivent lui donner la puissance de dissuasion qui lui assurera la paix. (...) »

Charles de Gaulle, *Discours et messages*, Tome 5 « Vers le terme. 1966-1969 », Allocution prononcée devant l'Assemblée territoriale de la Polynésie française le 7 septembre 1966, Paris, Plon, 1970, pp 83-84.